



Master 1^{ère} année

Mention Administration Economique et Sociale (AES)

Parcours : **GESTION PUBLIQUE ET CARRIERES ADMINISTRATIVES (1)** **A DISTANCE**

Année universitaire 2017 - 2018

**en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance
(CNED) et le réseau des IPAG/CPAG**

Objectifs

Diplôme national qui vise à fournir en deux ans :

- une formation de base sur les collectivités et organisations publiques (environnement économique, juridique, social, comptable, fiscal) (**Master 1^{ère} année**) ;
- une formation spécialisée sur les spécificités de la gestion des collectivités et organisations publiques et de l'évaluation de leurs politiques (spécificités financières, organisationnelles, délégations de services publics, l'évaluation des politiques publiques) (**Master 2^{ème} année**).

L'ensemble des cours est organisé autour d'une même thématique : comment appréhender les spécificités des collectivités et organisation publiques et de leur environnement. Sont bien entendus inclus dans le champ, les structures gérant les activités déléguées (établissements publics, sociétés d'économie mixte, associations...).

Le découpage des cours intègre des UE spécifiques à la préparation des concours de haut niveau de la fonction publique.

Public concerné

⇒ Les personnes titulaires d'une licence de sciences de gestion, sciences économiques, droit public, administration publique et administration économique et sociale.

⇒ Les personnes titulaires d'un Bac + 3 d'un autre domaine.

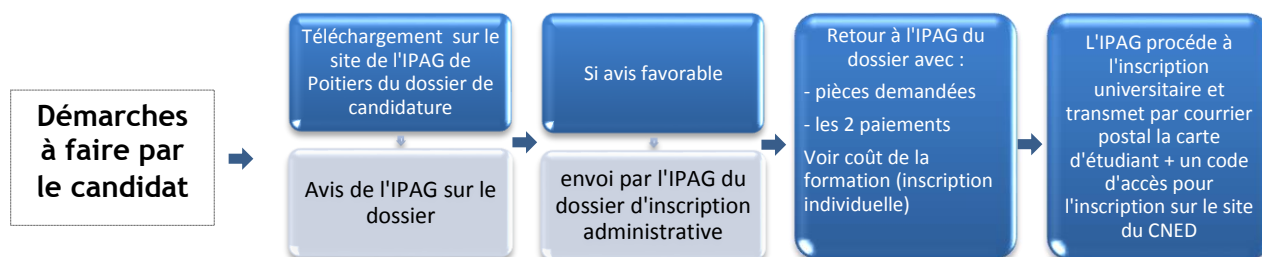
⇒ Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

⇒ Les étudiants en situation d'handicap devront s'inscrire exclusivement sur le centre de Poitiers pour plus de possibilités dans les aménagements demandés.

(1) Spécialité Administration et Management Publics

Modalités d'inscription

Vous devez constituer **un dossier de candidature** et le retourner à la scolarité à distance de l'IPAG-CIMP.



Pour les candidats "Formation Continue", il serait souhaitable que le dossier soit déposé le plus tôt possible.

Toutes les candidatures seront examinées par la Commission pédagogique (composée d'enseignants-chercheurs relevant des sections juridiques, politiques, économiques et de sciences de gestion).

I.P.A.G. - C.I.M.P

*(Institut de Préparation à l'Administration Générale
Centre International de management Public)*

Bâtiment A1
2 rue Jean Carbonnier
TSA 81100
86073 Poitiers Cedex 9

☎ 05.49.45.40.90
Fax : 05.49.45.41.25

Adresse électronique : ipagdistance@univ-poitiers.fr

Internet : <http://ipag.univ-poitiers.fr>

Coût de la formation

Inscription à titre individuel

1 - Paiement à effectuer auprès de l'IPAG-CIMP

- ⇒ Droits universitaires : 261,10 € (tarif indicatif 2016/2017)
5,10 € (pour les étudiants boursiers)
- ⇒ Sécurité sociale étudiante : 215,00 € (tarif 2016/2017)
- ⇒ Journées de regroupement et suivi de mémoire : 480,00 €

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

- d'une **bourse de l'enseignement Supérieur**. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du **CROUS de Poitiers** : 05.49.58.86.00 – bourses@crous-poitiers.fr
- ou
- d'une **allocation Diversité dans la fonction publique** - informations auprès de la **Préfecture de région/de Département du lieu de résidence**.

2 - Paiement à effectuer auprès du CNED (après l'inscription à l'IPAG)

- Formation complète (réf. 6M37) : 1 060,00 € (possibilité de paiement échelonné)

Inscription au titre de la formation continue avec prise en charge des frais par un organisme ou l'employeur

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié, agent de la Fonction Publique, ... :

⇒ Contactez **UP&PRO** qui vous accompagnera dans votre démarche *V.A.E.* et/ou de reprise d'études au titre de la formation continue.

UP&PRO : Bât B25 - 2 Rue Pierre Brousse - TSA 91110 - 86073 Poitiers Cedex 9 - ☎ : 05.49.45.44.60
Adresse électronique : up-pro@univ-poitiers.fr - Site Web : <http://uppro.univ-poitiers.fr/>

1 - Paiement à effectuer auprès de l'IPAG-CIMP

- ⇒ Droits universitaires : 261,10 € (tarif indicatif 2016/2017)
- ⇒ Droits universitaires pour étudiant boursier: 5,10 €
- ⇒ Sécurité sociale étudiante : 215,00 € (tarif 2016/2017)

2 - Paiement à effectuer auprès d'UP&PRO

- ⇒ Journées de regroupement : 480,00 €
- ⇒ Formation CNED (formation continue) : 1 300,00 €
- ⇒ Frais dossier UP&PRO : 240,00 €

Enseignements

Enseignement à distance

Cette forme d'enseignement permet à chacun d'organiser ses études en fonction de son rythme personnel de travail et/ou de ses activités professionnelles.

Les cours sont adressés en un envoi, vous disposez d'un accès au site de **GESTION PUBLIQUE ET CARRIERES ADMINISTRATIVES** sur Cned.fr, accompagnés de documents présentant des conseils méthodologiques, des indications bibliographiques, des exercices d'autoévaluation des connaissances, des thèmes de réflexion, un forum dédié aux inscrits, des classes virtuelles.

Un entraînement progressif et efficace aux épreuves écrites de l'examen est assuré avec des sujets de devoirs à adresser aux correcteurs tout au long de la préparation et selon les matières des exposés à remettre par groupe.

Les copies sont retournées à leurs auteurs, notées, commentées. Vous pourrez télécharger le corrigé-type.

Journées de regroupement

Trois journées de regroupement (successivement en janvier, mars, mai) sont prévues sur les centres de Paris-Nanterre et Poitiers.

Ces journées permettent de rencontrer des enseignants, d'exposer vos difficultés, d'obtenir des compléments d'information et de s'entraîner en conditions réelles à l'épreuve d'exposé-discussion.

L'inscription aux journées de regroupement est obligatoire

Examen et Réinscription

La première session a lieu la deuxième quinzaine de mai et la seconde session la première quinzaine de septembre avec des épreuves relevant des six unités d'enseignement (hors UE mémoire/stage).

1^{ère} session d'examen de mai 2018 : dans le même centre que celui des journées de regroupement.

2^{ème} session d'examen (session de rattrapage) de septembre 2018 : Poitiers

Le règlement détaillé de l'examen et les modalités de contrôle de connaissances sont adressés après l'inscription définitive.

Concernant les étudiants boursiers et de formation continue, l'assiduité sera contrôlée par le biais des journées de regroupement, des copies envoyées à correction et de la présence à ou aux session(s) d'examen.

<u>SEMESTRE 1 : (30 ECTS)</u>	<u>SEMESTRE 2 : (30 ECTS)</u>
UNITE 1 : Enseignements fondamentaux Politiques économiques Analyse des données Contrôle de gestion	UNITE 1 : Enseignements fondamentaux Economie européenne Gestion comptable et financière
UNITE 2 : Enseignements complémentaires Economie de la protection sociale Droit de la sécurité sociale Droit économique de l'UE Management public	UNITE 2 : Enseignements complémentaires Science administrative Droit de la Fonction Publique Gestion des ressources humaines
UNITE 3 : Enseignements transversaux Méthodologie écrite des concours Anglais	UNITE 3 : Enseignements transversaux Préparation orale des concours Anglais
	UNITE 4 : Mémoire, rapport de stage ou de mise en situation**

** L'étudiant devra réaliser, au cours de l'année, un mémoire sur un sujet d'administration ou de management public. Il est attendu de sa part une synthèse et une réflexion originale sur une question touchant les organisations publiques ou les politiques publiques. Le mémoire peut également porter sur une situation professionnelle correspondant à un stage effectué au cours de l'année ou à une fonction professionnelle exercée par l'étudiant.